

Traitez un des sujets au choix.....

### **sujet I : La critique de la Ve République**

*Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il témoigne des critiques qu'ont suscitées les institutions de la Ve République voulue par De Gaulle*

#### **document : Pierre Mendès France et la Vème République**

« Je n'ai jamais été partisan du gouvernement d'assemblée, c'est-à-dire d'un gouvernement exercé par cinq ou six cents personnes. L'exécutif, l'équipe qui agit, ne peut comporter qu'un nombre limité de personnes entre lesquelles règne une certaine homogénéité, une solidarité ; elles discutent entre elles mais elles doivent être assez proches les unes des autres pour pouvoir prendre des décisions rapidement et les respecter. C'est indispensable surtout dans un pays comme la France, où le gouvernement résulte forcément d'une coalition de volontés. C'est ainsi, seulement, qu'une équipe ( c'est le vrai mot ) chargée de la conduite quotidienne des affaires peut affirmer sa volonté, son autorité, disposer de la durée, de la stabilité. Ce qui manquait sous la IIIème et plus encore sous la IVème.

Mais, à côté de cela, il faut une instance, l'Assemblée, fidèlement représentative des tendances qui règnent dans le pays, qui les confronte publiquement et qui se prononce sur les options principales. L'exécution reste le domaine du Gouvernement et ce dernier agit au nom des forces politiques majoritaires dans l'Assemblée. Ainsi donc, deux pouvoirs : l'exécutif ( homogène ) et le représentatif ou législatif ( inévitablement composite ), dont chacun a son indépendance et sa mission.

Sous la IVème République, il n'y avait, en réalité, qu'un pouvoir : l'Assemblée ; le Gouvernement n'existait plus, il était dominé, écrasé, phagocyté \* par le Parlement. Sous la Vème, il n'y a de nouveau qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président ; l'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre.

Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique d'investir, comme aujourd'hui, de moyens aussi larges et aussi incontrôlés un seul homme et pour sept ans [...] Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepoids, aucun partage, aucune institution de contrôle ».

\* absorbé ou mangé.

Pierre MENDÈS FRANCE, Choisir, pp. 85-86, Stock, 1974.

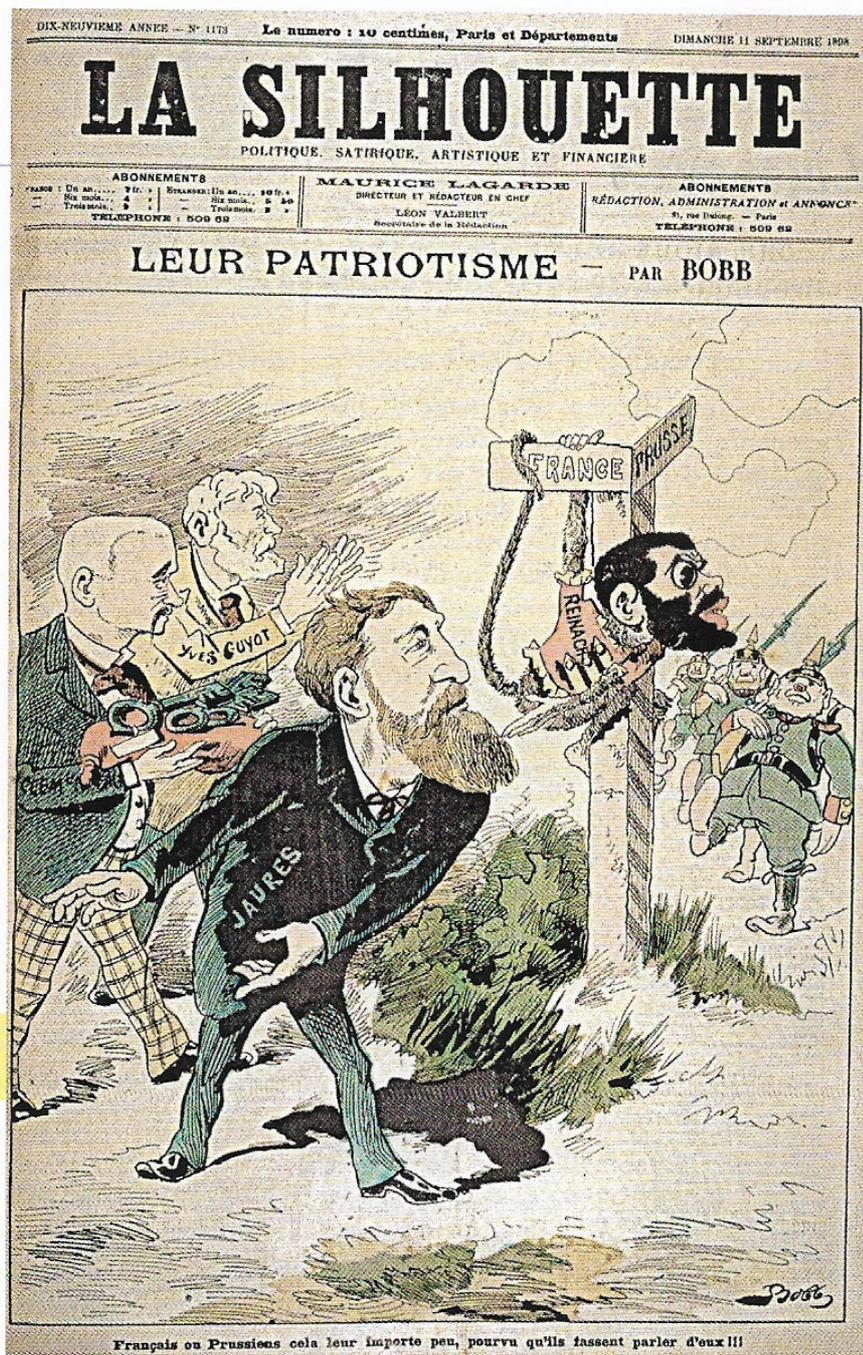
Le radical-socialiste PMF (1907-1982) ancien président du conseil et plusieurs fois ministre sous la Ve République est un opposant politique au général de Gaulle dont il n'a pas voté l'investiture en juin 1958

## Sujet II : L'Affaire Dreyfus et la République

**CONSIGNE** Après avoir présenté les documents, vous montrerez comment ils illustrent les enjeux politiques de l'affaire Dreyfus et les menaces qu'elle a fait peser sur la République.

### 1 Le combat contre Dreyfus et les Républicains

Couverture de *La Silhouette*, illustrée par Bobb, 11 septembre 1898. « Leur patriotisme. Français ou Prussiens cela leur importe peu, pourvu qu'ils fassent parler d'eux !!! ». Clemenceau, Jaurès, Reinach et Guyot, deux journalistes partisans de Dreyfus, accueillent les soldats prussiens à la frontière française.



### 2 La naissance de la Ligue des droits de l'homme

« Vous vous êtes préoccupés d'assurer le respect des droits de l'homme et du citoyen. À partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance. [...] L'intérêt de tous les citoyens est engagé à ne jamais accepter, même sous prétexte de raison d'État, l'abandon des formes légales qui sont la garantie d'une application prudente de nos lois répressives. L'œuvre de la justice n'offrirait aucune sécurité, si la violation flagrante des droits de la défense restait sans recours. On aurait pensé que l'opinion toute entière s'élèverait contre une illégalité dont le Code pénal lui-même

réclame la réparation, mais des passions d'un autre âge se sont déchaînées [...]. Il s'est fait une sorte de terreur sous l'action perfide d'une campagne de diffamations et de mensonges et les vociférations organisées de "À bas, à mort les Juifs" ont transformé en question politique une cause qui n'est en réalité que d'ordre purement judiciaire. Cette poussée d'aveugle fanatisme ajoute, au devoir de redresser une injustice, celui, plus grand encore, de sauver l'âme de la France d'un grave péril. »

Premier manifeste de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, 1898.